

Challenge entreprises ou écoles

NOTE EXPLICATIVE

Cette note explicative a pour but de vous guider concernant vos inscriptions au « Challenge Entreprises » ou au « Challenge écoles ».

Pour toute demande de renseignements :

bonjour@clermontenrose.fr



Conditions de participation

Le challenge entreprises est ouvert à toutes les entreprises ou collectivités et **ne doit comporter que des salariés.**

Le challenge scolaire est ouvert aux établissements scolaires publics ou privés de la maternelle au établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'aux apprentis et peut comporter des élèves, parents d'élèves et tout le personnel de l'établissement.

Un trophée sera remis à l'équipe qui aura le plus de participants quelle que soit l'allure choisie (chronométrée, libre).

Pour être considérée comme une équipe il faut au moins 15 participants.

Les inscriptions en équipe se termineront le 6 octobre 2024. Au delà de cette date, aucun ajout ou suppression ne pourra être effectué.

Équipes et Classement

Clermont en Rose soutient chaque année entre 12 et 13 associations locales en lien avec le cancer du sein dans le cadre de la recherche, la prévention, le sport santé ou encore les soins de support en reversant l'intégralité des sommes reçues au titre des inscriptions.

Le classement se fera au nombre de participants. Toutes les personnes inscrites pour leur entreprise ou établissement scolaire seront prises en compte dans le classement au nombre.

Seule la 1^e équipe de chaque challenge sera récompensée.

Procédure de remise des dossards et des Tee-Shirts

Pour ceux qui le souhaitent sous réserve d'en avoir fait la demande et d'être au moins 15 dans l'équipe : **retrait commun possible**

- en semaine 40 (date et lieu à définir) pour les participants inscrits jusqu'au 26 septembre inclus.
- sur le village les 10, 11 ou 12 octobre pour les participants inscrits jusqu'au 26 septembre.
- Après le 26 septembre les inscrits dans l'équipe ne seront plus pris en compte dans la préparation de l'équipe et devront récupérer dossard et tee-shirt individuellement.

retrait individuellement

- le 10 de 11h à 18h
- le 11 de 10h à 19h
- le 12 de 8h à 9h45



Tarification

12€ par personne pour l'allure chronométrée

10€ par personne pour l'allure libre

5€ pour les enfants nés entre 2013 et 2021

Gratuit pour les enfants nés en 2022 et après sans attribution de dossard ni de tee-shirt

Inscriptions en ligne : 1€ supplémentaire de frais de gestion pris par le prestataire par inscrit.

L'intégralité des sommes reçues au titre des inscriptions est reversée aux associations locales au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Demande d'inscription :

Un mode opératoire est en ligne sur le site ([ICI](#)) en fonction du mode de paiement.

Facture payée par l'entreprise : [télécharger le tableau sur notre site](#).

Paiement individuel du salarié chacun se rajoute à l'équipe créée en ligne ([voir mode opératoire](#)).

Modalité de paiement

Pour les inscriptions payées par l'entreprise ou l'établissement scolaire si vous avez demandé une facture vous la recevrez dans votre boîte mail accompagnée d'un RIB.

Attention, certaines entreprises doivent d'abord avoir un devis pour établir un bon de commande dont le numéro devra figurer sur la facture pour paiement. Responsable d'équipe, pensez à vous renseigner à ce sujet.

Si paiement par chèque il doit être adressé à « Clermont en Rose », maison des sports, place des Bughes, 63000 Clermont-Ferrand.

Le paiement des équipes doit être réglé au plus tard 30 jours après la réception de la facture.



ATTENTION

- pour un retrait commun : les dossards et tee-shirts ne seront remis qu'en un seul lot par équipe à la personne nommément désignée.
- aucune remise d'épingles n'étant prévue aux participants, merci de bien vouloir informer vos participants de se munir d'épingles pour leur dossards (3 ou 4).

Pour plus d'informations, consultez le site www.clermontenrose.fr